

# DÉCORUM

## AGA virtuelle

- Si le vote est demandé pour une motion, celui-ci se fera anonymement par SurveyMonkey.
  - L'adresse courriel utilisée pour l'inscription à l'AGA sera celle utilisée pour recevoir les liens de votes, donc il est **IMPORTANT** que vous nous fournissiez la bonne adresse.
  - Seul les membres agréé.e.s ayant maintenu leur statut auront droit de vote, comme prévu aux règlements généraux. (2.1, 3.6)
  - Pour en connaître davantage sur la confidentialité des données par SurveyMonkey, [cliquez ici](#).
- L'option « *Clavardage* » sera désactivée tout au long de l'assemblée.
- L'option « *Q&R* » sera utilisée pour poser des questions et donner le droit de parole aux membres :
  - Les questions seront recueillies **SEULEMENT** lorsque la période de questions sur un point donné sera ouverte. Toute demande de droit de parole précédant l'ouverture de la période de questions sera ignorée.
  - Dans la fenêtre de « *Q&R* », vous devrez inscrire l'une ou l'autre des options suivantes :
    - ◆ **J'ai une question**
    - ◆ **J'ai un commentaire**
  - Chaque personne aura un maximum de deux (2) minutes pour poser sa question ou émettre son commentaire oralement.
  - L'ordre de droit de parole sera octroyé selon l'ordre de réception des demandes dans la fenêtre « *Q&R* » en priorisant d'abord les questions, puis les commentaires.
  - Un total de vingt (20) minutes sera octroyé par période de questions.



La corporation des  
**thérapeutes du sport**  
du Québec